

14 Faits divers & Justice

Faits d'ailleurs

Inde : Un homme perd son pénis : Le pénis d'un homme qui avait ignoré des signes de cancer depuis un an, est tombé. Le patient, qui vit en Inde, s'est d'abord présenté dans une première clinique après avoir remarqué une plaie dans la région inguinale. Il a expliqué aux médecins qu'il avait une plaie sur son pénis depuis 12 mois et que cette plaie avait commencé à sécréter du pus depuis deux mois. De la peau de son pénis avait commencé à se desquamer depuis un mois. La victime, qui avait de la difficulté à uriner, a reçu des antibiotiques pour ses douleurs et du liquide de son abcès abdominal a été retiré sous anesthésie. Quinze jours après sa première visite, le patient est retourné chercher de l'aide quand son pénis s'est détaché de son corps et que la zone a commencé à pourrir. Admis aux soins palliatifs, l'Indien est décédé 15 jours plus tard. « Dans le cas présent, le patient a négligé ses symptômes initiaux et a éventuellement développé une autoamputation du pénis, un abcès inguinal et des métastases avaient envahi tout son système », peut-on lire dans le rapport.

Etats-Unis : Il égorge ses enfants qu'il offre à leur mère "en cadeau". L'horreur s'est produite à Houston (Etats-Unis). Jean-Pierre Ndossoka, 61 ans, a massacré ses deux enfants, âgés de 1 et 8 ans, en leur tranchant la gorge. Puis il a téléphoné à sa femme Sabine, qui était alors au travail. Il lui a annoncé qu'il avait tué leurs enfants et qu'il lui avait "laissé un cadeau" dans son appartement. Il a ensuite tenté de mettre fin à ses jours en se tirant plusieurs balles avec son arme à feu dans sa voiture. Après avoir alerté les secours, l'épouse s'est rendue immédiatement à son domicile où elle a découvert les corps sans vie de sa fille et de son fils, qui gisaient sur le lit. Les policiers ont trouvé un couteau sanglant et une note manuscrite près du lit qui disait que leur mère "portera le fardeau" de l'âme de ses deux enfants. Le suspect a été transporté à l'hôpital où il se trouve dans un état stable. Il risque la peine de mort. Le couple était en instance de divorce.

Rassemblés par JNE

JNE

Libreville/Gabon

UNE jeune femme, Mme Anastasie Mba Milama, née Mengue Ndong, est morte des suites d'un terrible accident de la circulation survenu sur le tronçon Oyem-Bitam, vendredi 10 août dernier, un peu avant quatorze heures. Selon des témoignages concordants, le conducteur, Darnick Joe Assoumou Ollomo, a fait une sortie de route au village Assep, PK 27 de la commune de Bitam. Il aurait alors effectué un tonneau, puis percuté un arbre, qui a réduit le véhicule à état d'épave. Des six occupants de l'automobile, seule Mme Mba Milama était gravement touchée à la suite de cette embardée. Lorsque les secours sont arrivés sur le lieu de l'accident, elle était encore en vie malgré le fait qu'elle souffrait beaucoup.

C'est au centre médical de Bitam, où elle a été acheminée en urgence, que la jeune femme a succombé à ses blessures. « Elle est décédée d'une hémorragie interne consécutive à un traumatisme », a diagnostiqué le médecin.

Les autres victimes - Nadia Angue, Lucie Biye Obiang et Nel Ngou Mba - l'enfant de la dame décédée, qui le portait sur ses genoux - ont eu des blessures superficielles. Par contre, le propriétaire du véhicule, Pamphile Abel Mba Milama, et le conducteur Darnick Joe Assoumou Ollomo, neveu de ce dernier, sont sortis indemnes de ce tragique accident.

Agent à la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG), Pamphile Abel Mba Milama et son épouse Anastasie Mba Milama, qui exerçait au sein du Groupe Ceca-Gadis, étaient en provenance de Libreville et se rendaient dans leur village, Bissong-Ville, situé à 17 km

Sur le tronçon Oyem-Bitam

Une jeune femme décède dans un terrible accident de la route



La victime, Mme Anastasie Mba Milama, de son vivant.

Photo : D.R

de Bitam, dans le canton Kess, pour y passer leurs congés annuels. Ils voyageaient à bord de leur propre véhicule, un Mitsubishi L200 double cabine, immatriculé CD-197-AA.

MANQUE DE MAÎTRISE - Tout l'argent qu'ils avaient mis de côté pour aller investir au village a été volé par des badauds lors de la confusion qui a régné après l'accident, affirme le mari éploré et inconsolable. Il soutient qu'il a conduit le véhicule de Libreville jusqu'à Kango. Puis, il a passé le volant à

son neveu, un chauffeur expérimenté qui connaît bien ce tronçon, précise-t-il. C'est donc ce dernier qui conduisait au moment de l'accident.

Sitôt alertée, la brigade de gendarmerie de Bitam-centre s'est rendue sur place pour effectuer le constat d'usage.

Selon les enquêteurs, la faute « incombe au chauffeur qui a refusé de prendre un temps de repos et a manqué de maîtrise ».

En effet, précise cette source, le conducteur roulait dans le sens Oyem-

Bitam en provenance de Libreville où les cinq passagers et lui étaient partis à une heure tardive. Arrivé au village Assep, Darnick Joe Assoumou Ollomo, dans un moment de sommeil, a fait une sortie de route de manière progressive, à l'insu des autres occupants de l'automobile. Celle-ci a alors roulé dans une rigole, puis a fait un tonneau avant d'être stoppée dans sa course folle par un tronc d'arbre.

Le véhicule est irrécupérable, le corps sans vie d'Anastasie Mba Milama se trouve dans une maison des pompes funèbres d'Oyem en attendant les obsèques. Quant aux autres victimes, elles sont hors de danger, précise une source proche de la famille. Mère de famille nombreuse, Anastasie Mba Milama, dépeinte comme une femme sans histoires, qui avait le cœur sur la main, était une chrétienne pratiquante.

Accident de train dans la zone de Bikélé

Un jeune homme mortellement happé par un train minéralier



Photo : D.R

Francis Dann Ntoutoume Assako dont le corps a été retrouvé sur les rails, au Pk 14 de la gare d'Owendo.

Styve Claudel ONDO MINKO

Libreville/Gabon

UNE semaine après la chute mortelle d'un train-voyageur d'un sexagénaire survenue entre les gares Bissouma et Otoumbi (lire l'Union du mercredi 8 août dernier), la voie ferrée a encore enregistré une mort d'homme. Le drame s'est produit dans la nuit de samedi à dimanche. Le corps sans vie de la victime, Francis Dann Ntoutoume Assako, 21 ans, Gabonais, et originaire du Woleu-Ntem, a été retrouvé gisant sur les rails, la jambe gauche littéralement sectionnée.

Les premiers renseignements obtenus des Officiers de police judiciaire (OPJ), en charge de l'enquête, indiquent que le jeune homme aurait été happé par le train minéralier au passage de celui-ci alors qu'il se trouvait à 14,100 km de la gare d'Owendo. C'est-à-dire dans la zone de Bikélé. «

L'impact se serait produit à 1 heure 24 minutes. Le jeune homme se serait endormi à côté des rails, après avoir ôté son tee-shirt. La victime a été touchée à la tête, et sa jambe gauche a été sectionnée par le train», fait savoir une source autorisée.

L'identité de Francis Dann Ntoutoume Assako a été établie grâce à la Carte nationale d'identité (CNI) qui se trouvait dans l'une des poches du jeans qu'il portait au moment de l'accident. Une fois l'étape de la procédure terminée, le corps de l'infortuné a été enlevé par les agents de la société des pompes funèbres Casep-Ga. Hier matin, vers 10 heures, les parents de la victime se sont rendus dans les locaux de l'unité en charge de l'enquête pour complément d'informations.

Le regretté Ntoutoume Assako aurait-il eu une nuit bien arrosée avant sa mort, au point de sombrer dans un coma éthylique sur la ligne ferroviaire ? Avec qui

se trouvait-il ? Pourrait-il s'agir d'un crime maquillé en accident ? Ce sont là au-

tant d'interrogations, parmi tant d'autres, auxquelles les OPJ de la bri-

gade de la Setrag d'Owendo devraient apporter des réponses.

DANS VOS LIEUX DE VENTE HABITUELS DES LE 13 AOUT 2018

La Cithare
M A I N E

Noël Mboumba
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOGARA

Quand jeunesse rime avec rigueur

SEEG
6 mois après

Tony Ondo Mba
Le fils du pays

La Tchiza
Ni pute ni coupable ?